

Bien choisir le moment : Il faut choisir une période où vous aurez la possibilité pendant 24h de recueillir vos urines (souvent plus facile à faire au domicile que sur son lieu de travail).

Au lever :



- Vider la totalité de la vessie dans les toilettes
- Identifier le pot avec votre nom, prénom et date de naissance
- Noter la date et l'heure de départ du recueil

Exemple : Le 1^{er} mars, 7h00

Pendant 24 heures :



- Recueillir **la totalité des urines pendant 24h** (jour et nuit) dans le flacon, y compris la dernière urine du matin, jusqu'à l'heure indiquée initialement.

Dans l'exemple, jusqu'au 2 mars, 7h00

Remarque : Si le flacon est plein avant la fin de la période des 24h, poursuivre le recueil dans un deuxième flacon ou dans une bouteille d'eau minérale vide.

- Rapporter la totalité des urines de 24 heures au laboratoire dans les **plus brefs délais**.



Les urines doivent être conservées au frais à votre domicile